

# SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2008

---

Date de convocation : 25 novembre 2008

L'an deux mille huit, le trois novembre à dix huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Mme Béatrice ROCHAIX absente excusée.

Procuration de Mme Béatrice ROCHAIX à Mme Marie-Claude FOURNET.

Monsieur Christian ROUX a été nommé secrétaire de séance.

1) Le procès verbal de la séance du 3 novembre deux mille huit est approuvé à l'unanimité après lecture.

2) Plan Local d'Urbanisme : le conseil s'est réuni le 7 novembre pour relever certaines anomalies. M. Lucien GOLLE liste les modifications qui seront présentées au commissaire enquêteur. M. Lucien MAURY demande pourquoi le sentier qui était prévu pour desservir en voie piétonne la zone constructible est retiré ? Il précise que c'est dommage car pour une raison de sécurité ce sentier était intéressant.

3) Terrains Marcellin : la commune est propriétaire depuis vendredi. Pour faire avancer les projets une réunion avec Drôme habitat et le C.A.U.E est prévue le 4 décembre à 10h30 et le lundi 8 décembre à 16h30 avec M. Kennec de la D.D.E..

4) Eau des Estangs : M. le Maire rappelle que le diagnostic et le schéma général d'alimentation en eau potable fait en 2004 envisageait la possibilité de faire des forages supplémentaires sur les Estangs. Ce scénario a été considéré comme étant plus risqué compte-tenu du faible potentiel aquifère local et la mauvaise qualité des forages existants (présence fer et manganèse). M. le Maire précise que la canalisation qui servira dans un premier temps à amener l'eau au hameau pourra dans l'avenir, et si c'est nécessaire, ramener de l'eau au village. Cet investissement plus prudent aujourd'hui pourra permettre d'autres possibilités dans l'avenir. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce projet estimé à 205 700 € H.T. et donne pouvoir au Maire pour faire les demandes de subventions.

5) Taxe de séjour : M. Christian ROUX explique qu'une réunion d'information s'est tenue le mercredi 19 novembre : 8 personnes étaient présentes sur 11 concernées. La taxe de séjour est en fonction de l'occupation constatée par l'hébergeur qui devra chaque année faire une déclaration. Après délibération, le conseil municipal décide d'instaurer la taxe de séjour à compter du 1 janvier 2010 d'un montant de 0.25 cents par personne et par nuitée, les enfants de moins de 13 ans seront exonérés.

6) Schéma Global d'Assainissement : la mise à jour lancée par la C.C.V.E. a pour but d'établir une nouvelle cartographie qui déterminera les zones d'assainissement collectif et non collectif.

7) Raccordement Assainissement de la Gare : les notifications des subventions ont été reçues. Le Maire précise que la commune est en droit de demander une participation pour voie et réseau aux habitants du quartier, mais précise que cette formule n'a pas été très appliquée par le passé sur Venterol. Ces travaux permettront d'installer une borne à incendie aux normes grâce à la conduite d'eau d'un calibrage de 100.

8) Renforcement réseau A.E.P. Combe de Sauve : pour faire suite à une première tranche de travaux qui a été faite en 2008 (Château Ratier jusqu'à chez M. Pascal FAUCON) le Maire propose de poursuivre le programme de renforcement du réseau de la Combe et surtout faire ces travaux avant les travaux de goudronnage prévus en 2010-2011. Le conseil Municipal décide à l'unanimité après délibération d'approuver ce projet estimé à 47 180 € H.T. et donne pouvoir au Maire pour faire les demandes de subventions.

9) Décisions Modificatives Budget Communal : quelques ajustements sont nécessaires afin de finaliser l'exercice 2008. Un montant global de 2800 € est prélevé des charges à caractère général pour alimenter les charges de personnels de 2100 € (passage à temps complet du contrat aidé aux services techniques) et sur les charges de gestion courante pour 700 € (prise en compte d'un 4<sup>ème</sup> adjoint au lieu de 3).

10) Divers :

- Bistrot : une réunion est fixée le lundi 8 décembre à 11h pour le projet d'aménagement de la terrasse.
- Aménagement Grande Rue : la D.D.E. a confirmé qu'elle poursuivrait son assistance sur ce dossier en sachant que les services de l'Etat, avec l'ouverture à la concurrence se retireront fin 2010.
- Le Conseil Général propose au conseil municipal d'attribuer une aide sous forme d'abandon de créance pour un administré en difficulté. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'annuler 242 € sur une créance totale de 413,96 €.
- M. le Maire annonce le départ de Mme Jacinthe GALLICCHIO pour une mutation au 1 mars 2008.
- La soirée contes et rencontres a été une réussite avec 70 participants.
- M. Lucien MAURY signale que les lecteurs du bulletin souhaiteraient qu'il soit moins administratif. Il propose à un conseiller de faire une information sur la ferme Marcellin, mais il est trop précoce d'en parler, et notamment, aucun projet concret n'existe. M. Lucien MAURY propose donc pour le bulletin de décembre d'écrire un conte de Noël. Idée chaleureusement accueillie par l'ensemble du conseil !
- Des manœuvres militaires auront lieu entre le 1 et le 8 décembre 2008.
- Porte de St Perpétue : on attend toujours un devis.
- Monsieur Bernard PIRAS, Sénateur de la Drôme, informe par courrier qu'il a fait une demande pour qu'une PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) soit installé sur Nyons. Cette demande est en cours d'étude au ministère.

- L'isolation des bâtiments de la mairie est achevée.
- M. Jean-Claude GRAS signale qu'il faudra probablement prévoir la taille des tilleuls de l'entrée Nord. A voir sur le budget 2009.
- Prochaines dates : réunion de travail des membres du conseil, vendredi 16 janvier : les vœux du maire à 19 h, dimanche 25 janvier : repas offert aux aînés.

Le prochain conseil aura lieu le 5 janvier à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.